

LISTE DU BOURGMESTRE

Woluwe-Saint-Lambert

30 mars 2018

La Liste du Bourgmestre en quelques chiffres

37 candidats

- 19 femmes - 18 hommes ;
- 8 candidats de moins de 36 ans dont 3 de moins de 30 ans, la plus jeune candidate a 21 ans ;
- 20 candidats DéFI - 13 candidats Indépendance libérale - 4 candidats indépendants ;
- - 9 membres du collège : le bourgmestre et 8 échevins sortants ;
 - 14 conseillers communaux sortants (dont deux conseillères qui étaient sur la liste MR aux élections de 2012 et qui ont souhaité rejoindre la Liste du Bourgmestre :
Mme Julie Van Goidsenhoven-Bolle (tête de liste MR en 2012) qui est candidate indépendante (LB) et Mme Nathalie Riabicheff qui a rejoint le groupe DéFI (LB) ;
 - 14 nouveaux candidats issus de la société civile dont : le Professeur Jacques Melin, médecin cardiologue et ancien vice-recteur de l'UCL ; Mme Marie- Jeanne Peti Mpangi, dentiste, porteuse de projets de développement durable en dentisterie en RDC, M. Thierry Wantens, architecte, spécialisé dans la construction passive et innovante ; M. Emmanuel Van Der Plancke, entrepreneur dans le domaine de l'économie circulaire ; M. Charles Six très investi dans les actions citoyennes et la défense des habitants ; ... et bien d'autres candidats intéressants et très motivés dont vous découvrirez le profil en annexe.

Après deux mandatures la Liste du Bourgmestre, conduite par Olivier Maingain, dresse un bilan plus que positif, et pas pour le principe, évident en année électorale, de dire que tout va bien, mais basé sur des réalisations concrètes et des engagements tenus tels que :

- ▶ Développer des aménagements de qualité : la rénovation de la place Saint-Lambert permet de rendre toute sa convivialité à la plus grande place publique de la commune. La réfection de l'avenue Dumont, en cours, permettra d'améliorer l'esthétique et la mobilité de tout le quartier Kapelleveld.
- ▶ Maintenir une taxation communale des ménages au plus bas tout en maintenant un équilibre budgétaire qui permette de réaliser des investissements au bénéfice de tous les habitants. (Entretiens, rénovations et développements des infrastructures sportives, rénovation des écoles Schuman-Charville qui s'inscrivent dans la création de tout un nouvel éco-quartier (logements, 2 écoles, crèche, parc) et des écoles néerlandophones Prinses Paola et Klim Op (NL)...
- ▶ Préserver le patrimoine architectural communal. En effet, tous les bâtiments présentant un intérêt ou classés ont été rénovés, ou sont en train de l'être (Hôtel communal, Château Malou, Castel de Linthout, Moulin à vent. Le musée communal est en cours de rénovation).
- ▶ Veiller à l'entretien et à la rénovation des voiries. Ce qui permet à Woluwe-Saint-Lambert d'avoir un réseau routier en bon état, et de renforcer la sécurité routière lors de chaque chantier plus important. En 6 années, ce sont pas moins de 14.194 km de trottoirs qui ont été rénovés et 187.621 km de voiries qui ont été asphaltées.
- ▶ Etre attentif à la propreté par le renforcement des équipes du service de la propreté, l'augmentation du nombre de poubelles et une surveillance accrue pour limiter les incivilités. L'organisation de campagnes de sensibilisation et de répression ciblées contre les dépôts clandestins, les déjections canines. L'adoption des mesures de lutte contre les tags qui permettent aux habitants de les faire nettoyer gratuitement. Une attention constante qui a permis à Woluwe-Saint-Lambert d'être classée 3^{ème} commune la plus propre de de Belgique !
- ▶ Miser sur la sécurité, depuis 2012, 45 caméras de sécurité ont été installées dans l'espace public (+ 12 ont été actualisées au stade communal). Les effectifs de police ont été renforcés sur le territoire communal (6 engagements en 2016, 12 en 2017 et 7 prévus en 2018). Des campagnes de prévention ciblées sont régulièrement organisées contre les cambriolages, les pickpockets, le vol par la ruse ou pour favoriser la sécurité routière ...
- ▶ Woluwe-Saint-Lambert est l'une des communes les plus arborées de la Région bruxelloise. Environ 8,5% de son territoire est constitué d'espaces verts publics, soit 13,9 m2 par habitant, pour une moyenne régionale de 12 m2. Les parcs communaux et les arbres d'alignements bénéficient d'une attention et d'un suivi permanent.
- ▶ Soutenir l'économie locale. Et notamment la revitalisation de l'avenue Georges Henri, grâce à des primes pour l'embellissement des devantures, un accompagnement des commerçants, une amélioration de l'espace public (remplacement de l'éclairage, fleurissement, renforcement du nettoyage, rénovation prévue des trottoirs), le développement d'activités

(Georges Henri en fête, braderie de septembre, création d'un marché le mercredi soir) et l'acquisition de 5 biens immobiliers par la commune pour y implanter de nouveaux commerces et favoriser la mixité commerces/ logements.

► Favoriser l'autonomie des personnes à mobilité réduite par la création de 3 boucles PMR, des parcours qui relient les points névralgiques du territoire et ont été spécialement étudiés et aménagés pour présenter un minimum d'obstacles.

► Proposer une multiplicité d'activités en plein air pour tous les âges. La commune compte en effet 25 aires de jeux dont la plupart ont bénéficié d'un vaste programme de rénovation.

- 18 plaines de jeux sont accessibles aux enfants de 1 à 18 ans. 4 agora-espaces font la joie des adolescents.

- 2 streets workout (mélange de gymnastique et de musculation) s'adressent aux adolescents et adultes.

- Et enfin... 1 espace de détente sportive accessible à tous mais dédié en priorité ... aux séniors.

► Préserver la qualité de vies des aînés en mettant en place des aides qui leur permettent de vivre le plus longtemps possible chez eux et en organisant des activités pour rompre la solitude et l'isolement.

► Réorganiser et moderniser en profondeur le fonctionnement du CPAS pour le rendre plus efficace, rationaliser les coûts et améliorer l'accueil tout en faisant face aux nouvelles obligations auxquels les CPAS sont contraints (accueil des migrants, des exclus du chômage, ...)

► Offrir aux habitants une vie culturelle riche et variée, grâce à un large choix d'activités gratuites (Fêtes romanes, expositions, conférences, cinéma d'été en plein air, festival du développement durable ou de la solidarité, journée de l'Europe... Mais grâce aussi à la diversité et à la qualité de la programmation du centre culturel Wolubilis, qui rencontre chaque année un succès grandissant, et offre des tarifs très avantageux aux habitants de la commune.

► Poursuivre la politique qui veut que les notions de durabilité et de respect de l'environnement sont prises en compte pour les décisions du collège et les actions menées par les services communaux. Entre autre, par la poursuite du plan PLAGE qui vise à la rationalisation des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Depuis le début du plan PLAGE en 2008, des adaptations visant aux économies d'énergie ont permis de diminuer de 43,3 % la consommation de gaz et de 18% celle d'électricité.

► Offrir un enseignement communal de qualité, qui mise aussi sur la sensibilisation à la citoyenneté, (participation à des activités qui invitent au devoir de mémoire), au respect de l'environnement (stages et au centre d'éducation à l'environnement Petit Foriest). La qualité des repas est également prise en compte puisque le dernier cahier des charges, imposé à la firme qui fournit les repas scolaires, a été complété de mesures strictes relatives à la provenance de produits et au respect de l'environnement, des animaux et des conditions de travail de producteurs.

► La création d'un nouvel éco-quartier qui remplacera les écoles Schuman-Charmille par un nouveau quartier très verdurisé s'articulant autour d'une venelle piétonne. Il comptera deux écoles de plus grande capacité, une nouvelle crèche de 60 places, du logement et un nouveau parc-jardin.

► Appliquer les principes de la démocratie participative. Woluwe-Saint-Lambert a été la 1^{ère} commune bruxelloise à adopter, en 2011, un code communal de la participation. Ce qui implique que toutes les décisions qui concernent des aménagements de l'espace public et celles qui concernent directement la vie des habitants ne sont prises qu'après information et consultation de citoyens. De nombreux projets importants (ex : aménagement de la place Saint-Lambert, éco-quartier Schuman Charmille) ont ainsi été adaptés pour mieux répondre aux demandes ou aux besoins des habitants.

Bien loin de se contenter des acquis la **LISTE DU BOURGMESTRE** a encore de nombreux projets prévus pour Woluwe-Saint-Lambert : la rénovation de la Villa Montald. L'obtention du label « Cantine Good Food » pour les écoles communales. Le développement de logements intergénérationnels. La mise en application du Plan bruit en cours d'élaboration. La création de deux nouveaux parcs (éco-quartier Schuman Charmille et Îles d'or). La protection de la ferme aux oies. La rénovation énergétique du Poséidon. Le vaste réaménagement des parcs des Sources et Saint-Lambert. Le réaménagement de la place Verheyleweghen, le réaménagement de l'avenue George Henri par la création d'un parking sous la métairie Van Meyel qui permettra la réorganisation et la rénovation de l'espace public, la finalisation de l'éco quartier Schuman-Charmille.

Woluwe-Saint-Lambert est la commune du sud-est de Bruxelles qui a connu la plus forte croissance démographique ces dernières années (2001 : 46.000 habitants > 2017 : 55.000 habitants), notamment grâce à l'arrivée de nombreux jeunes ménages, attirés par la qualité des services et des infrastructures. Preuve de la qualité de vie dans cette commune ...



<http://listedubourgmestre-wstl.be/>



Contact presse : Cécile Arnould – 0472.065.768- cecil.arnoul@gmail.com